



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2022

**POINT SUR LES TRAVAUX DE BATIMENT REALISES ET A VENIR**

Les toilettes de la maternelle ont été refaites par le personnel. Un local pour le bureau de la directrice a été aménagé, toujours en interne et à l'épicerie, une chambre froide inutilisée, a été démontée pour donner plus d'espace réservé à la vente.

Restent à venir : les réparations au stade, la peinture du bureau du maire, fin de l'isolation du grenier de la mairie, sentes d'accessibilité à la salle des associations et à l'église, côté chapelle, ressauts de certains bâtiments à chanfreiner, achat d'une plateforme pour l'école primaire pour faciliter l'accès, confection d'une ou deux boîtes à livres. Le projet de réalisation d'une salle de pause des professeurs, ne présentant pas un caractère urgent, est remis à une date ultérieure.

**DEPENSES NOUVELLES**

- A l'occasion des travaux à l'épicerie, un groupe froid a dû être acheté en urgence car l'existant était défectueux, c'est une dépense de 5056.15 € ttc.
- Les travaux de renforcement du réseau électrique et d'éclairage public étant effectués aux Ratours, une somme de 1 553.75 € est à régler avant le vote du budget primitif 2022.

**BUDGET COMMERCE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF AFFECTATION DU RESULTAT ET BUDGET PRIMITIF 2022**

Le compte de gestion du SGC de Verneuil n'étant pas disponible, le compte administratif et l'affectation de résultat 2021, ne peuvent être votés.

Par contre, le budget 2022 établi hors taxes est accepté à l'unanimité comme suit :

**Fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 14 115 €.

Les dépenses sont prévues pour l'entretien du bâtiment et du matériel et les travaux de suppression d'une chambre froide, réalisés en interne, des intérêts d'emprunts et d'un virement à l'investissement pour équilibrer cette section

Les recettes sont : les loyers et le report de l'excédent 2021 et une participation du budget communal

**Investissement** : l'équilibre est atteint à hauteur de 18 460 € comprenant principalement

En dépenses : le remboursement du capital de l'emprunt, le report du déficit 2021, le remplacement d'un groupe froid

En recettes : l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 et un virement du fonctionnement 2022.

## **ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE POMMEREUIL**

---

Coût à charge pour la commune de 500 € mais toujours en attente de la convention du syndicat d'électricité.

## **FETE DE LA LIBERATION : DATE ET ORGANISATION**

---

Fixée au week-end des 20 et 21 août 2022. Accord est donné aux propositions de Nicolas CANU, pour la fête foraine, la course de vélos, le vide-grenier semi-nocturne, l'exposition de véhicules, la bourse aux pièces détachées, balade en mobylettes, tours de poneys.

## **BUREAU ELECTORAL POUR LES PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL 2022**

---

Les tours de permanence au bureau de vote sont fixés comme suit :

08h00 - 10h30 : J.C. DUFOSSEY, M. COUTURIER, N. JOSSE, N. CANU

10h30 – 13h00 : D. LANGER, A. FUENTES, I. GONNET, P. MORIN,

13h00 – 15h30 : E. COUTURIER, N. PIETON, R. LEGRAND, D. PITARD

15h30 – 18h00 : J.C. DUFOSSEY, M. LE MERCIER, M. P. PLANTAIN, A. LECOUFLE

Des changements auront probablement lieu pour le second tour.

## **PLANNING DES PROCHAINES REUNIONS**

---

Mars : jeudi 17 : conseil habituel avec vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2021

Jeudi 24 après-midi, préparation du budget communal 2022

Avril : jeudi 7 : conseil municipal pour vote des taux des impôts et du budget

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Permanence des conseillers départementaux : le dernier mercredi du mois de 16 à 18 h en mairie de Conches sur rendez-vous.

Projet éolien sur Louversey : sondé par la commune de Louversey à propos d'un projet d'éoliennes sur son territoire, le conseil ne se sent pas concerné. Toutefois, le sujet de l'éolien en général, fera l'objet d'une séance de conseil spécifique.

Nouvelles poubelles de recyclage : La communauté de communes de Conches va livrer en mairie de nouvelles poubelles à roulettes plus grandes pour le recyclage. Elles seront données lors d'une permanence en mairie en contre-partie des bleues actuelles, qui seront donc à rendre afin d'être recyclées.

L'année prochaine, ce seront des poubelles réservées aux ordures ménagères, qui seront fournies.

Nouvelles cartes électorales : 2022 étant une année de refonte, toutes les cartes sont renouvelées et elles seront distribuées par la poste.

Augmentation des heures du personnel remplaçant : le contrat de remplacement de M. SAINT-POL va passer de 19 à 22 heures par semaine.

Salon des auteurs : sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Conches, ce salon aura lieu le dimanche 3 avril 2022 et permettra ainsi aux visiteurs d'effectuer éventuellement un circuit.

Le Fidelaire, le 18 février 2022

Le Maire  
Jean-Claude DUFOSSEY

